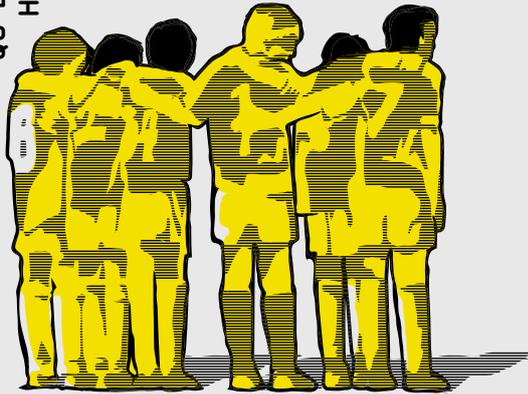




Ensemble contre le harcèlement à l'école

QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT ?

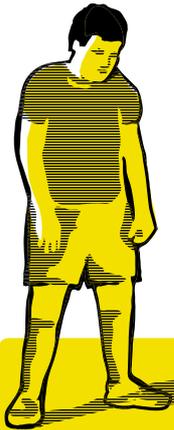
Une personne est harcelée lorsqu'elle est soumise systématiquement et de façon répétée à des agissements négatifs d'une ou plusieurs personnes.



CARACTÉRISTIQUES D'ÉPISODES DE HARCÈLEMENT

- > La personne agressée (rarement plusieurs personnes) est en état d'infériorité.
- > Les agressions sont systématiquement dirigées sur une même personne et se répètent.
- > Les agressions se poursuivent souvent sur une longue durée (six mois ou plus).
- > La personne harcelée ne peut pratiquement pas fuir la situation par ses propres forces.
- > L'objectif des agressions est souvent l'exclusion d'un groupe (travail, classe, ...).

Beaucoup d'épisodes, pris individuellement, sont très subtils et ne sont pas clairement reconnaissables comme agressions. L'identification du harcèlement ne peut se faire que petit à petit et sur la base de beaucoup d'agissements négatifs.



FORMES DE HARCÈLEMENT

Le harcèlement peut avoir lieu n'importe où : sur le chemin de l'école, à la récréation, en classe, à l'arrêt de bus, dans les vestiaires, par voie électronique, etc. Il faut distinguer les formes de harcèlement directes et indirectes.

FORMES DIRECTES

- > Corporelles : par exemple faire mal à quelqu'un ou le retenir contre son gré.
- > Verbales : par exemple se moquer.
- > Contre la propriété : par exemple endommager un vélo.
- > Menaces : par exemple guetter quelqu'un sur le chemin de l'école et lui extorquer de l'argent.

FORMES INDIRECTES, SUBTILES

- > Gestes, mimiques, langage corporel : par exemple détourner les yeux, hocher la tête, soupirer, etc.
- > Ton de la voix : par exemple salutations exagérément polies.
- > Répandre des rumeurs : par exemple des contre-vérités.
- > Se détourner : par exemple de sa meilleure amie.
- > Exclure : par exemple lors de travaux de groupes ou à la gymnastique.
- > Ignorer, ne pas prendre en compte.
- > e-mobbing par exemple mails injurieux, SMS dépréciateurs.

CONDITIONS NÉCESSAIRES

- > Au moins un enfant s'adonne à des agissements négatifs (harceleur-euse).
- > Des enfants participent mais sans prendre d'initiative (suiveurs-euses, allié-e-s).
- > Des enfants non directement impliqués dans le harcèlement, mais qui n'entreprennent rien pour aider la victime (spectateurs).
- > Des adultes qui ne voient rien ou n'entendent rien, sont peu sûrs d'eux-mêmes, détournent les yeux ou ont peur.

Le harcèlement est un phénomène de groupe, c'est plus qu'une altercation entre un coupable et une victime.

SIGNES ET CONSÉQUENCES POSSIBLES

SIGNES MONTRANT QU'UN ENFANT POURRAIT ÊTRE VICTIME DE HARCÈLEMENT

- > Peur d'aller seul à l'école
- > Peur de l'école
- > Diminution des performances scolaires
- > Blessures, bleus
- > Affaires perdues ou endommagées
- > Maux de tête, maux de ventre
- > Manque d'appétit, troubles du sommeil, fatigue
- > Angoisses, dénigrement de soi
- > Toujours moins d'ami-e-s

CONSÉQUENCES POSSIBLES POUR LA VICTIME

Basse estime de soi, retrait, isolement, attitude fondamentalement méfiante face à d'autres personnes, humeur dépressive, dans le cas extrême : suicide.

POUR L'AGRESSEUR

Poursuite des comportements agressifs et inadaptés, restriction des possibilités d'apprentissage de comportements prosociaux, alliance entre pairs agressifs, plus tard : délinquance.



QUE PEUVENT FAIRE LES PARENTS ?

- > Ecouter attentivement quand son enfant parle de sa vie scolaire et le prendre au sérieux.
- > Renforcer l'estime de soi de son enfant, le féliciter pour ses réussites et l'encourager, aussi dans ses activités extra-scolaires.
- > L'aider à établir et soigner des relations hors du cadre scolaire.
- > Instaurer une culture du dialogue ouverte et confiante.
- > Donner l'exemple d'une gestion constructive des conflits.
- > Etablir le contact avec d'autres parents.
- > Garder contact avec les enseignants, participer aux soirées de parents.
- > Ne pas s'intéresser qu'aux notes, mais aussi à l'intégration de son enfant dans la classe.



POUR VOUS PARENTS D'ENFANTS VICTIMES DE HARCÈLEMENT

- > Parlez avec votre enfant d'intimidation et de harcèlement, encouragez-le à vous rapporter ces faits. Accueillez les émotions de l'enfant comme la colère, la rage, la honte.
- > Si votre enfant n'en parle pas, n'hésitez pas à interroger ses camarades de classe ou des parents avec qui vous êtes liés. Votre enfant a besoin de votre protection.
- > Initiez le dialogue avec les enseignants. Préparez soigneusement l'entretien. Réfléchissez à ce que vous attendez d'eux et de l'école.
- > Décrivez l'incident objectivement. Evitez absolument les accusations. En règle générale, les enseignants ne sont pas fautifs.
- > En collaboration avec les enseignants, développez des stratégies concrètes.
- > Évaluez les conséquences des stratégies mises en place.
- > Si rien de tout cela n'a servi, adressez-vous à la direction de l'école. L'école doit se soucier du bien-être de votre enfant.
- > Au besoin, consultez une institution spécialisée.

CE QUI N'APPORTE RIEN

- > Rechercher la faute chez votre enfant.
- > Parler avec les parents des enfants agresseurs si vous ne les connaissez pas bien. La plupart des parents protègent leur enfant et, ce faisant, cautionnent son comportement agressif. Et même s'ils punissent leur enfant, les conséquences pour la victime sont en général négatives.
- > Parler avec les enfants agresseurs si vous ne les connaissez pas bien. Cela leur montre que votre enfant ne sait pas se défendre. Cela affaiblit la position de votre enfant.
- > Emmener votre enfant avec vous au premier entretien avec l'enseignant-e. Suivant l'attitude de l'enseignant-e, cela pourrait accabler votre enfant ou augmenter son sentiment de culpabilité.

POUR VOUS PARENTS D'ENFANTS AGRESSEURS

La tentation est grande de protéger son enfant et de prendre sa défense quelle que soit la situation, mais cette attitude n'est pas toujours adéquate. Par contre, ce qui est une règle de base : c'est de toujours bien différencier le comportement de la personne. Respecter l'enfant en tant que personne, mais nommer et réprover clairement un comportement fautif.

- > Parlez de l'incident avec votre enfant, essayez d'en découvrir les motifs.
- > Evitez les accusations.
- > Posez des limites claires, des conduites de harcèlement ne peuvent pas être tolérées.
- > Nommez les conséquences que votre enfant aura à affronter si le comportement répréhensible se poursuit.
- > Proposez votre aide pour amorcer un changement de comportement.
- > Expliquez clairement que vous êtes en contact avec l'enseignant-e et que vous vous concertez.
- > Ne prenez pas contact avec la victime ou ses parents pour prendre la défense de votre enfant ou justifier son comportement.
- > Au besoin, consultez une institution spécialisée : service psychologique de l'enfance, psychologue scolaire, pédo-psychiatre. Il se peut que votre enfant ait besoin d'aide pour amorcer un changement de comportement.

BIBLIOGRAPHIE

- > Votre enfant est-il victime d'intimidation ? Guide à l'usage des parents, Sarah Lawson, Les Éditions de l'Homme, 1996
- > L'intimidation : Changer le cours de la vie de votre enfant, William Voors, Editions Beliveau, 2003
- > L'Enfant souffre-douleur : L'intimidation à l'école, Maria G. Rincon-Robichaud, éditions de l'Homme, 2003

LIENS

- > <http://acsp.cpha.ca/antibullying/>
- > www.harcelement-entre-eleves.com/index.htm
- Plusieurs autres liens sur ce site.

DEMANDER DE L'AIDE

- > Santé bernoise, 0800 070 070 www.santebernoise.ch
- > Haute école pédagogique, 032 886 99 31 www.hep-bejune.ch
- > Service psychologique pour enfants et adolescents du canton de Berne www.erz.be.ch/site/fr/index/beratung/erziehungsberatung.htm
- > Université de Berne, Groupe Alsaker pour la prévention www.praevention-alsaker.unibe.ch

Sources :

- > F. Alsaker, «Quälgeister und ihre Opfer», Huber Verlag, 2003
- > D. Olweus, «Violences entre élèves, harcèlements et brutalités», EME Editions Sociales Françaises, 1999
- > «sonst bist du dran», Aktion Kinder- & Jugendschutz e.V., www.schueler-mobbing.de.

Compilation : Santé bernoise.